

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 15 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2012

PRESENTS : MMES COUTEAU - MOUNIER

**MM. SAVIN - BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –
MERCIER - TEILLET**

EXCUSES : MM ALLEGRE – BARRAL – SUTRE

ABSENTS : MME BOUDOIRE

MM. CALVET – REMAUD

POUVOIRS : M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. SAVIN

M. BARRAL a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES

M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT

Monsieur BOIVENT a été nommé secrétaire.

2012-06-11 D

OBJET : Mise en place d'une ligne de trésorerie pour la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le sinistre de la toiture de la salle des fêtes. Il expose que l'effondrement n'est toujours pas écarté et que les travaux vont être engagés en urgence.

Il précise en outre que les premières estimations indiquent des dépenses de l'ordre de 120 000 € et que la trésorerie de la commune ne permettra pas d'y faire face.

En ce sens, Monsieur le Maire propose de mettre en place une ligne de trésorerie de 120 000 € pour financer lesdits travaux jusqu'à la fin de l'année.

Monsieur le Maire expose qu'il demandera plusieurs offres avant de mettre en place cette dernière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de mettre en place une ligne de trésorerie d'un montant de 120 000 € et donne acte à Monsieur le Maire pour négocier et retenir la meilleure offre qui lui sera faite.

Fait à Jauldes, le 18 juin 2012

Le Maire

Eric SAVIN



Affiché le :

Certifié exécutoire le :